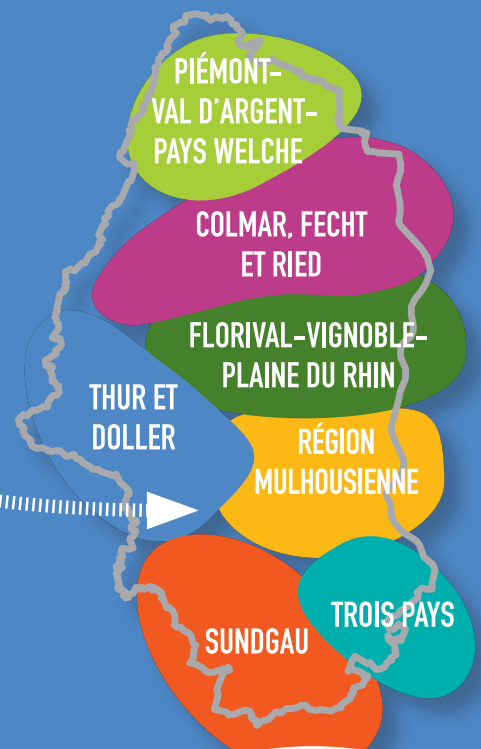


Contrat de territoire de vie

Thur - Doller

2014-2019

Conjuguons nos projets



Conseil Général



Haut-Rhin

LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX

EN CHARGE DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE THUR DOLLER

Canton de CERNAY



Pierre VOGT

Conseiller Général

8 communes intégrées dans le Contrat de Territoire

ASPACH-LE-BAS | BURNHAUPT-LE-BAS | BURNHAUPT-LE-HAUT | CERNAY | SCHWEIGHOUSE-THANN |
STEINBACH | UFFHOLTZ | WATTWILLER

21 051 habitants (pop municipale INSEE RP 2010) / 49,6 km²

Canton de MASEVAUX



Laurent LERCH

Conseiller Général

Vice-Président de la Commission Économie, Tourisme, Université et Recherche

15 communes

BOURBACH-LE-HAUT | DOLLEREN | KIRCHBERG | LAUW | MASEVAUX | MORTZWILLER | NIEDERBRUCK |
OBERBRUCK | RIMBACH-PRES-MASEVAUX | SENTHEIM | SEWEN | SICKERT | SOPPE-LE-BAS | SOPPE-LE-HAUT |
WEGSCHEID

11 836 habitants (pop municipale INSEE RP 2010) / 134,7 Km²

Canton de SAINT-AMARIN



Jean-Jacques WEBER

Conseiller Général

Président de la Commission Insertion et Logement

15 communes

FELLERING | GEISHOUSE | GOLDBACH-ALTENBACH | HUSSEREN-WESSERLING | KRUTH | MALMERSPACH |
MITZACH | MOLLAU | MOOSCH | ODEREN | RANSPACH | SAINT-AMARIN | STORCKENSOHN | URBES |
WILDENSTEIN

13 447 habitants (pop municipale INSEE RP 2010) / 167,7 Km²

Canton de THANN



Michel HABIB

Conseiller Général

11 communes

ASPACH-LE-HAUT | BITSCHWILLER-LES-THANN | BOURBACH-LE-BAS | GUEWENHEIM | LEIMBACH |
MICHELBACH | RAMMERSMATT | RODEREN | THANN | VIEUX-THANN | WILLER-SUR-THUR

20 829 habitants (pop municipale INSEE RP 2010) / 91,8 Km²

CHIFFRES CLES, ENJEUX ET AXES STRUCTURANTS

Un prévisionnel de plus de 434 millions d'euros consacrés par le Conseil Général du Haut-Rhin au Territoire de Vie Thur Doller pour la période 2014 – 2019

L'investissement relatif à l'action quotidienne du Conseil Général pour les nombreux services aux habitants sur le Territoire a été évalué à une dépense prévisionnelle de **313 800 000 €** sur la période 2014-2019.

Pour mettre en œuvre ses politiques, **le Département mobilise une ressource humaine** dont le coût peut être évalué sur le seul Territoire de Vie Thur Doller, à **61 800 000 €** sur la période 2014-2019.

Ces compétences sont également mises à disposition des Territoires **pour la mise en œuvre des projets portés ou engagés hors contrat par le Conseil Général**. A ce titre, le Département investira **30 000 000 €** en faveur du Territoire de Vie sur la période 2014-2019.

Pour parfaire ce dispositif volontariste d'actions, le Département se positionne en acteur préférentiel pour un développement harmonieux et concerté des Territoires Haut-Rhinois.

Les Contrats de Territoire de Vie ont été élaborés en partenariat avec les Communes, Etablissements Publics de Coopération intercommunale et associations partenaires.

S'agissant plus particulièrement du seul Contrat de Territoire de Vie, ce sont au total, 28 513 010 € qui seront mobilisés par le Conseil Général sur la période 2014-2019 pour soutenir la réalisation des projets portés par les partenaires du Territoire de Vie Thur Doller : des projets structurants, des projets relevant de secteurs spécifiques et des projets d'intérêt local.

Ainsi, par ses différentes interventions, le Conseil Général œuvre pour le développement du Territoire de Vie Thur Doller et investit massivement pour contribuer à sa réussite. **Pour la période 2014-2019, l'enveloppe globale engagée par le Département est estimée à plus de 434 millions d'Euros.**

Récapitulatif des prévisions de dépenses du Département sur le Territoire de Vie Thur Doller

	pour 2012	2014 - 2019
Engagement financier prévisionnel du Département sur le Territoire de Vie :		434 100 000 €
1- Les ressources départementales mobilisées en faveur du Territoire de Vie		91 800 000 €
L'investissement humain	30 000 000	61 800 000 €
Les projets sous maîtrise d'ouvrage départementale dans le Territoire de Vie		30 000 000 €
2- L'action quotidienne du Conseil Général pour le Territoire de Vie	52 300 000 €	313 800 000 €
La solidarité : pour accompagner et protéger à tous les âges de la vie	30 100 000 €	180 600 000 €
Le réseau routier et les transports : faciliter les déplacements et promouvoir une mobilité responsable et durable	8 400 000 €	50 400 000 €
L'action éducative et la jeunesse : pour favoriser la réussite éducative et l'ouverture sur le monde des jeunes Haut-Rhinois	2 100 000 €	12 600 000 €
Les activités sportives et de loisirs : Du souffle et de l'énergie pour des jeunes haut-rhinois bien dans leurs corps et leur tête	800 000 €	4 800 000 €
L'environnement et le cadre de vie : une véritable écologie de proximité pour un cadre de vie préservé et l'encouragement à l'éco-citoyenneté	4 000 000 €	24 000 000 €
L'économie et le tourisme : soutenir le développement économique et les nouvelles filières créatrices d'emplois	2 300 000 €	13 800 000 €
L'habitat et le logement : aider à bien se loger et construire l'habitat de demain	600 000 €	3 600 000 €
L'aménagement et le développement des territoires : privilégier la proximité pour favoriser la vitalité des territoires, leur accessibilité et leur aménagement équilibré	2 100 000 €	12 600 000 €
L'action culturelle : pour faire vivre la culture et partager les émotions en tout point du territoire	1 800 000 €	10 800 000 €
L'action européenne et transfrontalière : dépasser les frontières et ouvrir de nouveaux horizons vers la Région Métropolitaine du Rhin Supérieur.	300 000 €	1 800 000 €
3- Le soutien financier de nos partenaires : les projets du Territoire		28 513 010 €
Les Projets d'intérêt local		4 237 706 €
Les Secteurs Spécifiques		12 986 600 €
Les Projets Structurants		11 288 704 €

Les enjeux et axes structurants du Territoire de Vie Thur Doller pour la période 2014-2019

- **Enjeu 1 : Structurer l'économie autour de pôles d'activités complémentaires et soutenir la compétitivité des entreprises**

Axe 1.1 : Résorber les friches existantes et soutenir les zones d'activités intercommunales

Axe 1.2 : Soutenir la structuration du territoire par la création de pôles économiques thématiques

Axe 1.3 : Accompagner la modernisation de l'artisanat et du commerce (OCM)

- **Enjeu 2 : Conforter et améliorer l'offre territoriale en matière de services à la population**

Axe 2.1 : Moderniser et compléter les équipements existants pour la pratique sportive

Axe 2.2 : Rééquilibrer le territoire en services « petite enfance » et « périscolaire »

Axe 2.3 : Encourager l'intermodalité dans les transports et privilégier les mobilités

Axe 2.4 : Améliorer l'accès aux services de santé

- **Enjeu 3 : Structurer l'offre culturelle et touristique du territoire autour de la valorisation des patrimoines**

Axe 3.1 : Favoriser la mise en réseau des lieux de diffusion culturelle à l'échelle du territoire Thur Doller

Axe 3.2 : Organiser le territoire autour de pôles culturels, patrimoniaux et touristiques thématiques ou emblématiques, dont l'histoire de la Grande Guerre

Axe 3.3 : Assurer la mise en réseau des acteurs du tourisme et favoriser un meilleur accueil des touristes

- **Enjeu 4 : Valoriser et développer durablement le territoire par la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire et environnementale soucieuse du cadre de vie**

Axe 4.1 : Préserver et valoriser la mosaïque paysagère et naturelle dans le cadre des GERPLAN

Axe 4.2 : Accompagner l'aménagement du territoire et soutenir le développement local

QUELQUES EXEMPLE DE PROJETS INSCRITS DANS LE CONTRAT

- Les études et la construction du Centre d'interprétation - Historial franco-allemand de la Grande Guerre au Hartmannswillerkopf
- La création d'une bretelle d'accès au Parc des Rives de la Thur depuis la RD83 et la construction d'un troisième pont sur la Thur à CERNAY
- Mise en œuvre du volet environnemental du programme GERPLAN de la Vallée de SAINT-AMARIN
- Le réaménagement du multi accueil « Les Marmousets » à THANN
- La construction d'un Club-House associatif à MASEVAUX

LES PARTENAIRES DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE THUR-DOLLER 2014-2019

- Conseil Général du Haut-Rhin
- Communauté de Communes de THANN - CERNAY
- Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach
- Communauté de Communes de la Vallée de SAINT-AMARIN
- Syndicat Mixte du Pays Thur Doller
- Commune de BURNHAUPT-LE-HAUT
- Commune de CERNAY
- Commune de DOLLEREN
- Commune de MASEVAUX
- Commune de THANN
- Commune de VIEUX-THANN
- Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de WESSERLING
- Association Technique et Culture
- Association Train Thur Doller Alsace
- Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf
- Consistoire Israélite du Haut-Rhin

Conseil Général



Haut-Rhin

Délégation à l'Action Territorialisée

Hôtel du Département

BP 20 351 | 68 006 COLMAR CEDEX

Tél. 03 89 30 64 10

Courriel : territorial@cg68.fr

www.cg68.fr